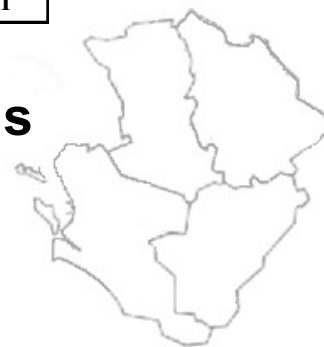


I.S.S.N. : 1251-1021

metaa

Informations



## ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Syndicat National des Professeurs de Lycée Professionnel  
et des Personnels d'Education

n° 106 - février 2001

Bimestriel Prix : 1 F - CCP LIMOGES 0171550U02770

**C.P.A.P.:** 91842

Impression au siège, 1 rue Georges Bizet  
17200 Royan - tel 05.46.38.78.06  
Directeur de la publication : C. Boé



### SOMMAIRE :

- P. 1 - Editorial
- P. 2 - Congrès académique La Rochelle
- P. 3 - Calendrier académique  
- Rentrée 2001
- P. 4 - Déclaration au CTPA  
- Passage hors-classe + échelon  
- Humeur (retraités)
- P. 5 - Appel intersyndical pour le 14 mars
- P. 6 - Adhésion

### Pour l'enseignement professionnel public et laïque

« *Nous avons un devoir d'investissement à Cognac, pour y développer un véritable bassin de formation* ». Une telle déclaration nous agréerait si elle n'était suivie de l'annonce de la construction d'un nouveau CFA « *d'une capacité de 400 à 500 élèves* ». Ces propos rapportés par la presse sont ceux du Président de Région et ne peuvent que provoquer l'indignation des défenseurs de l'enseignement professionnel public et laïque que nous sommes. La réunion des CTPA de décembre et de janvier se traduit par l'annonce de la diminution d'accueil des LP de la région de 529 places. A peu près le même nombre qui pourra être accueilli dans le CFA financé par la région !

Dans le même journal on annonce l'ouverture de deux nouveaux BTS dans le Cognaçais : l'un au LP Delage, l'autre à l'ICF.... Une nouvelle forme de parité ?

Telle n'est pas notre conception de la formation professionnelle publique. La laïcité ne se définit pas par opposition au religieux. La laïcité de l'enseignement c'est la formation des jeunes hors de toute main-mise des églises, du patronat, du commerce...

Il est inacceptable de réduire les capacités d'accueil de nos établissements, au prétexte d'une baisse démographique, et de favoriser l'apprentissage patronal.

Nous attendons une véritable politique volontariste de l'éducation nationale qui offre à tous les jeunes qui le désirent la possibilité d'apprendre, dans les établissements publics, un métier qui leur permette d'entrer dignement dans la vie !

SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers)  
siège: 1 rue Georges Bizet 17200 Royan

**ROUTAGE 206** dispensé du timbrage  
Dépôt : La Poste - Agence de Poitiers Bel-Air

Tel était le sens, entre autres, de la grève du 22 janvier dernier et nous devons poursuivre l'action.

Aussi, pour la défense de nos établissements, nous appelons les personnels à un **rassemblement intersyndical à Poitiers**  
**le Mercredi 14 mars 2001**

Royan, le 21 février 2001

Retrouvez la section académique sur son site internet :  
<http://www.chez.com/snetapoitiers/>

# CONGRES ACADEMIQUE de LA ROCHELLE

Le **Mercredi 14 février**, notre section académique a tenu, en préparation au congrès national, son congrès académique au LP Romsay de La Rochelle.

50 délégués des LP, SEGPA et EREA, ainsi que des retraités, ont débattu en présence de Christian GUERIN, secrétaire national.

- ⇒ Les rapports nationaux d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité, de même que les rapports académiques.
- ⇒ La réforme des statuts et le règlement intérieur académique ont été votés par 100% des présents.
- ⇒ Les votes sur les « nouvelles ambitions revendicatives » (AP n° 430) se sont exprimés comme suit (le total des votants dépend du nombre de personnes présentes dans la salle) :



L' équipe académique

## Secrétariat académique :

- Claude Boé
- Sophie Texier
- Françoise Bureau
- Gérard Grangeteau
- Y-Henri Saulnier

## Bureau académique :

- Jean-Pierre Ardon
- Claude Boé
- Françoise Bureau
- Gérard Grangeteau
- Françoise Lejeune
- Patrick Machet
- Jean-Pierre Monticelli
- Jean-François Moreau
- Joël Rasteau
- Alain Rigaud
- Y.Henri Saulnier
- Samuel Seguy
- Sophie Texier

Au **Congrès National d'Anglet**, du 05 au 09 mars 2001, la section académique de Poitiers sera représentée par :

Hélène Muzellec - Claude Boé - Sophie Texier - Françoise Bureau - Françoise Lejeune - J.Pierre Monticelli - Y.Henri Saulnier - Patrick Machet - Serge Grossin - Gérard Grangeteau - Philippe Nicolleau - Samuel Seguy - Henri Lalouette - Roland Turgné - Joël Rasteau - Emille Jagueneau.

Mesures	Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
<b>Le niveau III en enseignement professionnel</b>				
1.1	38	0	2	1
1.2	39	0	2	0
1.3	33	2	8	0
1.4	2	26	17	4
<b>Finalités respectives des voies technologiques et professionnelles (rapport Forestier)</b>				
2.1	1	6	27	0
2.2	26	1	14	0
2.3 a	2	21	14	0
2.3 b	39	0	2	0
2.4	13	5	20	1
<b>Une qualification professionnelle au niveau V pour tous les jeunes</b>				
3.1	41	0	0	0
3.2	41	0	0	0
3.3	0	41	0	0
3.4	0	41	0	0
3.5	26	6	8	0
3.6	38	1	3	0
<b>Articulation formation initiale/formation continue</b>				
4.1	16	7	16	0
4.2	8	14	19	0
4.3	18	5	10	1
<b>La place du technologique et la situation du lycée professionnel</b>				
5.1	0	32	5	0
5.2	0	33	4	0
5.3	17	6	13	0
5.6	2	9	26	0
<b>Notre revendication corporative est le cotolaire et le débouché de nos ambitions et de nos choix éducatifs (implantation du niveau III, élargissement du champ du lycée professionnel)</b>				
6.1	2	27	7	0
6.2	20	5	8	0
6.3	29	0	0	0

## Le calendrier académique

Depuis décembre 2000, outre les interventions diverses auprès des services rectoraux ou académiques, les représentants du SNETAA ont participé à :

- Du 15 au 18/01 : 4 réunions sur le mouvement « inter »
- 07/12 : réunion du bureau académique à Poitiers
- 12/12 : audience Secrétaire Général du Rectorat
- 14/12 : stage « informatique » à Parthenay
- 14/12 : réunion « S3 » au SNETAA national à Paris
- 15/12 : Groupe de travail CTPA (Rectorat)
- 19/12 : CTPA (Rectorat)
- 11/01 : réunion d'information à l'UFR de Poitiers
- 17/01 : CTPA (Rectorat)
- 18/01 : Stage « MA » à Parthenay
- 24-25-26/01 : Organisation et participation au Conseil National du SNETAA à La Rochelle
- 29/01 : CAPA « Promotions » (Rectorat)
- 30/01 : CACFC à l'IA de la Vienne
- 31/01 : Stage « S1 » à Poitiers
- 06/02 : CAPA « réadaptation » (Rectorat)
- 13/02 : CAEN (Rectorat)
- 14/02 : Congrès académique à La Rochelle

Sont prévus à ce jour :

- Du 05 au 09/03 : Congrès national à Anglet
- 13/03 : Groupe de travail CTPA (Rectorat)
- 14/03 : Réunion Bureau Académique à Poitiers
- 15/03 : Groupe de travail « Vœux et barème » mouvement inter (Rectorat)
- 20/03 : CTPA (Rectorat)
- 22/03 : Groupe de travail ZR et TZ (Rectorat)
- 26/03 : CCMA (Rectorat)
- Courant Mars : CAEN au Rectorat
- Début avril : 6 réunions sur le mouvement « intra »

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## Préparation de la rentrée 2001-2002

De la réunion du CTPA à celle du CAEN les nouvelles sont loin d'être toutes bonnes.

Le bilan des suites d'opérations (mesures commencées à la précédente rentrée) et les ajustements prévus pour la rentrée prochaine fait apparaître une baisse totale de 529 en terme de capacité d'accueil élèves.

bassin 16 nord	- 95 élèves
bassin 16 sud	- 30 élèves
bassin 17 nord	- 17 élèves
bassin 17 sud	- 82 élèves
bassin 79 nord	- 150 élèves
bassin 79 sud	- 60 élèves
bassin 86 nord	- 40 élèves
bassin 86 centre	- 26 élèves
bassin 86 sud	- 89 élèves

Pour parvenir à ces réductions, l'administration prend en compte les effectifs réels des sections au cours des deux années précédentes.

On constate que le total représente la capacité d'un LP entier et la raison principalement évoquée est la baisse démographique...

On pourrait aussi parler de l'information, de l'orientation, de la mauvaise image des métiers manuels... mais aussi de l'absence de rémunération qui fait parfois préférer aux jeunes les sections d'apprentissage... Rappelons aussi que tout CAP ou BEP coûte plus cher à l'éducation nationale qu'une formation en lycée « classique »...

Les ouvertures de section sont le plus souvent subordonnées à une fermeture... moyens constants obligent !

Dans certains métiers des groupes ou des sections sont supprimés :

- CAP serrurerie, charpentier, métiers du matériel agricole
- BEP comptabilité, usinage, PVR, matériel agricole, matériel de la mode, carrosserie, magasinage, bio-service
- BT encadrement de chantier

Il est bien évident que cela ne sera pas sans conséquence sur les postes et nous avons mis l'accent sur ces points lors du CTPA de janvier (voir page suivante).

De plus les nouvelles grilles horaires issues de la dernière concertation sont sorties et il va falloir reconsidérer la dotation horaire globale. Nous serons vigilants sur ces points lors du prochain CAEN. ( les organisations syndicales ont refusé de siéger début février pour marquer leur désapprobation face à l'absentéisme criant de nos élus)

Sophie Texier / Claude Boé

## Extraits de la déclaration du SNETAA au CTPA du 17 janvier 2001

Après avoir repris les chiffres des prévisions de rentrée et montré que la conséquence est une « évaporation » d'élèves, Y.H. SAULNIER déclara :

« Passons maintenant aux moyens. Vous considérez travailler à moyens constants. Certes les PLP verront bien 26 Equivalents Temps Plein mais cette augmentation ne permettra que de régulariser l'abaissement à 18 h pour tous les PLP, sans globalisation ni annualisation... Pourtant vous supprimez 4 ETP en LP. C'est à dire que les services du rectorat réduisent en réalité les moyens accordés pour le LP....

« Quant aux PLP d'enseignement général, ils ne sont tenus d'effectuer, dans l'intérêt du service qu'une heure supplémentaire hebdomadaire...Il faudra peut-être revoir vos calculs car la lettre que vous envoyez dans les établissements parle de 2 heures. Nous demandons l'application de la loi et pas une aggravation des conditions de travail....

« De plus de nouveaux horaires en BEP et en Bac Pro ont été négociés et devraient être mis en œuvre pour la rentrée prochaine. Votre lettre aux chefs d'établissements mentionne les horaires réglementaires du BO n° 2 du 09 mars 2000. Il nous faudra donc recommencer le CTPA pour nos établissements, et il vous faudra trouver de nouveaux moyens....Ou alors est-ce à dire que les engagements ministériels ne seraient pas honorés ? Ou encore que seules des heures supplémentaires le permettraient...

« En décembre, au précédent CTPA, nos inquiétudes étaient grandes. Monsieur le Recteur, nous constatons que la dégradation de la situation dans l'enseignement professionnel se poursuit et s'accroît. Aujourd'hui le SNETAA appelle les personnels à un arrêt de travail le 22 janvier 2001.

« Nous demandons, M. le Recteur, un moratoire sur toute suppression de sections et de postes et l'ouverture d'une réelle discussion sur le développement de l'enseignement professionnel pour la préparation de la rentrée 2001.

« Nous réclamons l'inscription des moyens nécessaires pour un dédoublement « a minima » d'un tiers du volume des enseignements dans chaque discipline.

« De plus nous demandons l'offre d'une perspective de titularisation pour chaque contractuel, chaque maître auxiliaire y compris les nouveaux recrutés pour les 5 prochaines années.

« Nous souhaitons le maintien et la réouverture d'une possibilité de formation professionnelle qualifiante, cohérente pour chaque élève de SEGPA dès la classe de 4ème avec l'affichage dès l'entrée en formation d'un objectif ambitieux, celui d'un CAP pour le plus grand nombre.

« Au nom des personnels nous exigeons l'abandon de toute section d'apprentissage dans les établissements scolaires publics.

« Et puisque les négociations salariales sont loin d'être terminées, les PLP souhaitent des mesures significatives pour les salaires dès le premier mois de 2001 et le maintien des droits à la retraite acquis pour les fonctionnaires avec l'ambition

### HUMEUR

Holà les anciens, on s'endort ?

Fin septembre, notre nouveau S3 a envoyé 45 invitations à participer à la réunion annuelle des retraités (et retraitables) qui était fixée le 14 octobre à Poitiers.

Douze réponses seulement me sont parvenues, dont 4 positives y compris notre doyen.

12 sur 45 c'est peu, je dirai même plus c'est fort peu.

Aussi nous avons dû décommander le repas ainsi que la salle qui nous a été partiellement facturée. Dommage...

Nous aurions pu parler de l'intégration des PLP1 retraités dans le corps des PLP2, avec l'application de la circulaire Sarkozy...

Nous aurions pu parler aussi des problèmes de fiscalité qui, grâce à la réforme Juppé, nous fait payer presque autant d'impôts en retraite qu'en activité si on est deux à être à la retraite...

Et encore d'un tas d'autres sujets... dont nous ne parlerons pas... faute de s'être rencontrés...

Je vous donne cependant rendez-vous, dans quelques mois, un samedi d'octobre en Charente, et je ne doute pas de votre présence.

Bonne santé à tous.

Emile JAGUENEAU  
Responsable académique Retraités SNETAA

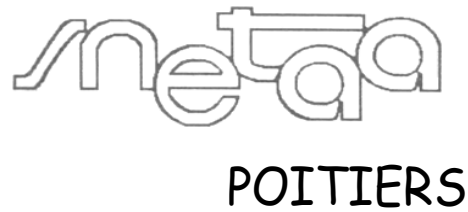
### Promotion d'échelon et passage à la hors-classe

Le 29 janvier s'est tenue la CAPA pour les promotions.

37 collègues ont été proposés pour la hors-classe, le dernier ayant un total de 271 points.

En ce qui concerne les promotions d'échelon, les passages ont été enregistrés comme suit :

Echelon	Promus au GC	Promus au Choix	Ancienneté
5°	9		23
6°	14	27	12
7°	17	39	12
8°	13	27	9
9°	15	22	12
10°	15	20	8
11°	15	20	8



La carte des formations et les DHG pour la rentrée 2001 sont maintenant connues et largement diffusées dans les établissements.

Celles-ci prévoient : **La baisse des capacités d'accueil dans les LP,  
La modification des implantations de postes PLP.**

â En diminuant un peu partout les capacités d'accueil dans les Lycées Professionnels, la politique académique entérine à long terme les baisses d'effectifs. Or la "croissance" permet d'envisager raisonnablement une demande croissante de formation professionnelle pour les années à venir. En diminuant aujourd'hui ses capacités, la Formation Professionnelle Publique ne pourra, à terme, répondre à cet accroissement de demande : le glissement vers des formations privées seraient alors inévitable.

â Si les dispositions académiques n'entraînent pas directement de mesures de carte scolaire, l'implantation d'un grand nombre de "postes provisoires" risque d'être bouleversée, voire supprimée. Cette mesure aura de graves répercussions sur les conditions d'emploi des TZR et sur les possibilités de réemploi des MA.

**Devant ces mesures,  
les PLP sont aujourd'hui inquiets et des ripostes s'organisent çà et là.**

## **POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC**

**L'Intersyndicale URSEN-CGT, SNETAA, SGEN-CFDT  
appelle les personnels à un**

**RASSEMBLEMENT ACADÉMIQUE.**

**15 H Mercredi 14 mars 2001**

**Salle Timbaud (Maison du Peuple) à POITIERS**



Académie de Poitiers



1, rue Georges Bizet - 17200 ROYAN - tel : 05.46.38.78.06

Pour réadhérer ou adhérer au SNETAA pour **00/01**, retourner ce coupon (paiement à l'ordre de snetaa) à :  
*Claude Boé - 1 rue Georges Bizet - 17200 Royan*

Nom ..... Prénom ..... Téléphone .....  
Adresse: ..... né(e) le : .....  
.....

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> PLP 2               | <input type="checkbox"/> PLP 2 HC              | <input type="checkbox"/> Retraité        |
| <input type="checkbox"/> CPE                 | <input type="checkbox"/> CPE HC                | <input type="checkbox"/> MI-SE           |
| <input type="checkbox"/> Stagiaire sur poste | <input type="checkbox"/> Stagiaire IUFM        | <input type="checkbox"/> 1ère année IUFM |
| <input type="checkbox"/> MA I                | <input type="checkbox"/> MA II                 | <input type="checkbox"/> MA III          |
| <input type="checkbox"/> Contractuel         | <input type="checkbox"/> Ens. Privé /s contrat | <input type="checkbox"/> Autre .....     |

Montant de la cotisation : .....

Discipline: ..... Etablissement : ..... Echelon : .....

éch	HC1	PLP2	CPE
1	835	617	614
2	924	658	655
3	983	687	685
4	1041	719	717
5	1127	753	750
6	1195	794	791
7	1256	835	832
8	///	888	885
9	///	940	938
10	///	1006	1004
11	///	1073	1071

**Tarif des cotisations 00/01**

éch	MA1	MA2	MA3
1	555	516	449
2	592	537	479
3	618	558	497
4	647	582	516
5	678	604	539
6	705	618	566
7	737	646	589
8	767	688	612

Retraités Hors Classe	522
Retraités PLP2 et CPE	474
Retraités PLP1 et CE	397
MI-SE	105
Allocataires - Emploi jeune	105
Etudiants, sans solde, en dispo.	100
Mi-temps	1/2 cotisation
Enseignement Privé et CFA	
Salaire net inférieur à 5000f	377
Entre 5000 et 7000	540
Supérieur à 7000	670
C.P.A.	80% de l'éch.
C.F.A.	75% de l'éch.